

L'Eau-Vive a déménagé dans l'ancien hôpital

Hier matin, les 30 résidents de l'Ehpad ont quitté les rives de la Mayenne pour l'ancien bâtiment des soins de suite, dans le site Roullois. L'opération a demandé un an de préparation.

C'est un déménagement qui a demandé près d'un an à l'équipe de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) l'Eau-Vive. Hier matin, les résidents ont quitté les locaux de la rue des Lavanderies, pour rejoindre le site Roullois du centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM), dans le bâtiment qui accueillait auparavant les soins de suite.

Les pensionnaires et leur famille ont été préparés à ce changement : « Il y a eu des réunions d'information, précise Violette Cassar, directrice adjointe en charge de la politique personnes âgées du CHNM, qui gère l'Eau-Vive. Le transport a aussi été individualisé. Il est assuré soit par le centre hospitalier soit par les familles elles-mêmes. Enfin, chaque résident est accompagné par un référent, avant, pendant et après le déménagement. »

Des chambres plus spacieuses

Ce qui motive ce changement ? « L'ancien bâtiment était sur trois niveaux, dont un qui était condamné, dépeint Violette Cassar. Il était obsolète et vétuste, et donc pas adapté à des personnes âgées en perte d'autonomie. » Mais ce qui justifie surtout ce déménagement, c'est « la visite de la commission de sécurité, le 29 janvier, qui a émis un avis défavorable concernant la sécurité incendie. »

Outre le fait d'être aux normes, la nouvelle Eau-Vive va apporter de nombreuses améliorations pour ses trente pensionnaires, âgés de 68 ans à 99 ans, car il sera de plain-pied, au deuxième étage, sur une superficie de 926 m². On y trouve une salle à manger vaste et lumineuse, qui donne sur une terrasse avec vue



Une partie des artisans de ce déménagement : Violette Cassar, directrice adjointe en charge de la politique personnes âgées du centre hospitalier du Nord-Mayenne, Éric Desmottes, responsable des services techniques, et Joëlle Péan, directrice des soins.

sur la ville et sur la Mayenne. « Les chambres seront aussi plus spacieuses. Vingt feront entre 17 m² et 19 m² et sept, entre 26 m² et 29 m². Chacune sera équipée d'une télévision et d'un téléphone permettant désormais de recevoir des appels gratuitement. »

Dans un premier temps, trois de ces chambres seront doubles, pour accueillir des couples. Mais par la suite, il n'y en aura plus que deux, comme la capacité sera ramenée à 29 places, contre 32 dans l'ancien site.

« Cela va apporter une plus-value, car l'effectif du personnel de jour sera inchangé, note Joëlle Péan, di-

rectrice des soins au CHNM. Pour la nuit, il y aura une mutualisation avec l'unité de soins de longue durée », qui se trouve un étage en dessous. « Mais les soins de nuit concernent très peu de personnes, comme on a une approche bienveillante du sommeil des résidents. » À terme, l'Eau-Vive disposera aussi d'une salle d'animation commune avec l'unité de soins de longue durée. « L'objectif est de créer du lien. »

Mais ces nouveaux locaux ont un caractère provisoire, car la Ville projette de créer un nouveau quartier sur l'emprise 5,5 ha de l'ancien hôpital. « Il y a un projet de reconstruction de tout ou partie de l'Ehpad,

qui compte aujourd'hui trois sites, l'Eau-Vive, Paul-Lintier et Carpe-Diem, détaille Violette Cassar. Mais le temps de concevoir le projet et de trouver les financements, ce ne sera pas avant 5 ou 10 ans. »

Les anciens locaux de l'Eau-Vive, propriété du CHNM, seront quant à eux mis en vente. Ils ont d'abord accueilli une clinique privée dans les années 1980, puis la maternité du centre hospitalier jusqu'en 1993, avant que l'Ehpad s'y implante, en 1994.

Yann LEON.